

SUD éducation Paris

30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

☎ 01 44 64 72 61

✉ contact@sudeducation75.org



Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris
47 rue des Écoles
75005 Paris

Paris, le 8 juillet 2022

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Recteur,

SUD éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale exerçant dans les établissements de l'académie de Paris pour les jours suivants : 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31 août 2022, 1^{er}, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 septembre 2022, 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 octobre 2022, 2, 3, 4, 5 novembre 2022 inclus.

Les personnels entendent lutter :

- contre la dégradation des conditions de travail et la maltraitance institutionnelle ;
- pour la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels par le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, ainsi que la suppression du jour de carence ;
- pour l'arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques ;
- pour des locaux et du matériel de qualité ;
- pour des moyens et une politique de protection de la santé et de la sécurité des personnels et de la population face à l'épidémie de Coronavirus ;
- pour la hausse des salaires des personnels de l'éducation nationale ;

- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées ; pour le respect de la liberté pédagogique ; contre le fichage des élèves ;
- pour l'arrêt des évaluations des écoles et des établissements ;

- contre le projet de réforme des retraites ; contre la loi de transformation de la fonction publique ;
- contre la réforme de l'assurance chômage ; contre la politique libérale du gouvernement ;

- pour l'arrêt de la formation imposée ; pour une formation choisie et proposée sur temps de travail ; contre la baisse des moyens
(mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de

surveillance), et la remise en cause des missions de service public d'éducation ; pour des moyens à la hauteur des besoins ; pour la création de postes de remplaçant·es dans tous les corps ;

- contre la recrudescence de la précarité, pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à tou·tes ; pour la titularisation des contractuel·les, sans conditions de concours, de nationalité, de formation ou de diplôme ; contre le non-renouvellement des contractuel·les ;
 - pour la création d'un statut et d'un corps (salaire, formation) pour tous·tes les AESH, ainsi qu'un recrutement à hauteur des besoins ;
 - pour l'arrêt des mutualisations et la suppression des PIAL ;
 - pour l'obtention des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;
 - pour l'abandon des primes au mérite ;
-
- contre les réformes des lycées généraux, technologiques, du baccalauréat et de l'accès à l'université ;
 - contre les réformes de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel ;
 - contre la loi « pour une école de la confiance » ;
 - contre la réforme du statut de directeur·trice d'école ;
 - contre la casse de l'éducation prioritaire et les projets de réforme des REP et REP+ ;
 - pour l'abandon des primes au mérite ;
-
- pour le maintien et développement des services médicaux et sociaux dans les écoles, de structures spécialisées et de places en centre de soins ;
 - pour le maintien du réseau de CIO et des missions actuelles des PsyEN ; pour le maintien des Dronisep et de leurs personnels dans l'Éducation nationale ;
 - contre la territorialisation, notamment des CAPP ;
-
- contre toute attaque sur les programmes et les pratiques pédagogiques qui voudraient imposer une idéologie d'État, réactionnaire et capitaliste, notamment les changements de programmes comme la tentative d'imposer des méthodes de lecture contre l'avis des enseignant·es ; pour le respect de la liberté pédagogique des enseignant·es et contre l'ingérence d'officines ou d'associations privées dans les méthodes pédagogiques ;
 - contre la prise en charge des élèves dans les écoles et établissements par des policiers en armes y compris pour la sécurité routière ;
 - pour l'abandon du système actuel des rythmes scolaires et le respect de l'avis majoritaire des enseignant·es ;
-
- pour le respect des droits syndicaux et la liberté de manifester ; contre la répression envers les élèves, notamment lycéen·nes et étudiant·es ;
 - contre la répression anti-syndicale à l'œuvre dans l'éducation nationale ;
 - contre la diffusion dans les écoles et établissements de la propagande à destination des élèves pour le service national universel et autres propagandes militaristes ;
 - pour la régularisation des élèves et personnes sans papiers ; pour l'hébergement dans des conditions dignes des élèves, de leurs familles et de toutes les personnes à la rue ;
 - pour l'égalité hommes-femmes ; pour l'application de la circulaire du 9 mars 2018
 - pour une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQIphobes au travail et des mesures lorsqu'ils ont lieu ;
 - pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;

- contre les lois liberticides, contre la loi dite de Sécurité globale, contre la loi dite « Confortant le respect des principes de la République » ;
- contre la fermeture et le regroupement des GRETA ; pour une politique ambitieuse en faveur de la formation pour adultes ;

Veillez croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'éducation.